

Année scolaire 2024-2025

Fiche horaire de circuit

Car n° 533 - Circuit : 533SJOR1800

Validité : 26/08/2024 au 21/08/2025

Sens : Retour

Niveau : Primaire

Circule : Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Nom de l'arrêt	Commune	Horaire
ETAB: GARE ROUTIERE LA CROIX	MAUVES-SUR-LOIRE	18:20
CORRESPONDANCE LA CROIX	MAUVES-SUR-LOIRE	18:30
ROUALLAND	MAUVES-SUR-LOIRE	18:37
BORDERIE	MAUVES-SUR-LOIRE	18:39
LA HAIE	MAUVES-SUR-LOIRE	18:40
ROUILLÉE	MAUVES-SUR-LOIRE	18:41
LE PAS RICHE	MAUVES-SUR-LOIRE	18:42
PLESSIS	MAUVES-SUR-LOIRE	18:43
BARETTES	MAUVES-SUR-LOIRE	18:44
GRANDE NOE	MAUVES-SUR-LOIRE	18:48
LONGCHAMP	MAUVES-SUR-LOIRE	18:49
PILLIERS	MAUVES-SUR-LOIRE	18:50
LANDE EPINETTES	MAUVES-SUR-LOIRE	18:51
PIECE DE LA LANDE	MAUVES-SUR-LOIRE	18:52
DAVIÈRE EST	MAUVES-SUR-LOIRE	18:53
FOSSE GARREAU	MAUVES-SUR-LOIRE	18:54
DAVIÈRE OUEST	MAUVES-SUR-LOIRE	18:55
MÉNORTIÈRE	MAUVES-SUR-LOIRE	18:56
DROUILLAIS	MAUVES-SUR-LOIRE	18:57
MALORIÈRE	MAUVES-SUR-LOIRE	18:58
DUELLIÈRE	MAUVES-SUR-LOIRE	18:59
ROUAUDERIE	MAUVES-SUR-LOIRE	19:00
LES LANDES	MAUVES-SUR-LOIRE	19:02
MOULIN DU BOIS	MAUVES-SUR-LOIRE	19:03

Par précaution, les élèves doivent se présenter avant l'horaire de passage du véhicule. En cas de retard du car, un second véhicule effectuera généralement le circuit dans les 30 minutes qui suivent, afin de s'assurer qu'aucun enfant ne reste aux arrêts - La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.